

Ça vaut le détour...



• **Le lavoir**

Construit sur décision du conseil municipal du 16 août 1851, il est le point de départ de la source qui alimente un étang privé d'où s'écoule le ruisseau de Massy. Ce dernier est capté afin d'alimenter en eau la roue du moulin (privé) situé un peu plus loin sur la boucle.

Infos conseils

Le Pays Neufchâtelois

Randonner en Pays Neufchâtelois, c'est mieux comprendre nos paysages préservés, riches d'une flore et d'une faune exceptionnelles, notre bâti traditionnel composé de briques, torchis, colombages, ... Tout en vous promenant, vous apprécierez nos spécialités gourmandes (fromage neufchâtel A.O.P., cidre, pommeau et calvados A.O.C.) directement chez le producteur, ou dans nos commerces, ou sur le traditionnel marché du samedi matin à Neufchâtel-en-Bray.

Références cartes et guides

Carte IGN 1/25 000 n°20090T. Autres circuits de randonnée et informations pratiques relatives aux lieux d'hébergement, de restauration et de visite disponibles auprès de l'office de tourisme.

Renseignements

Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois
Tél. : 02.35.93.22.96
www.ot-pays-neufchatelois.fr



Départ : Massy, Salle des Fêtes



Renseignements

Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois
Tél. : 02.35.93.22.96
www.ot-pays-neufchatelois.fr

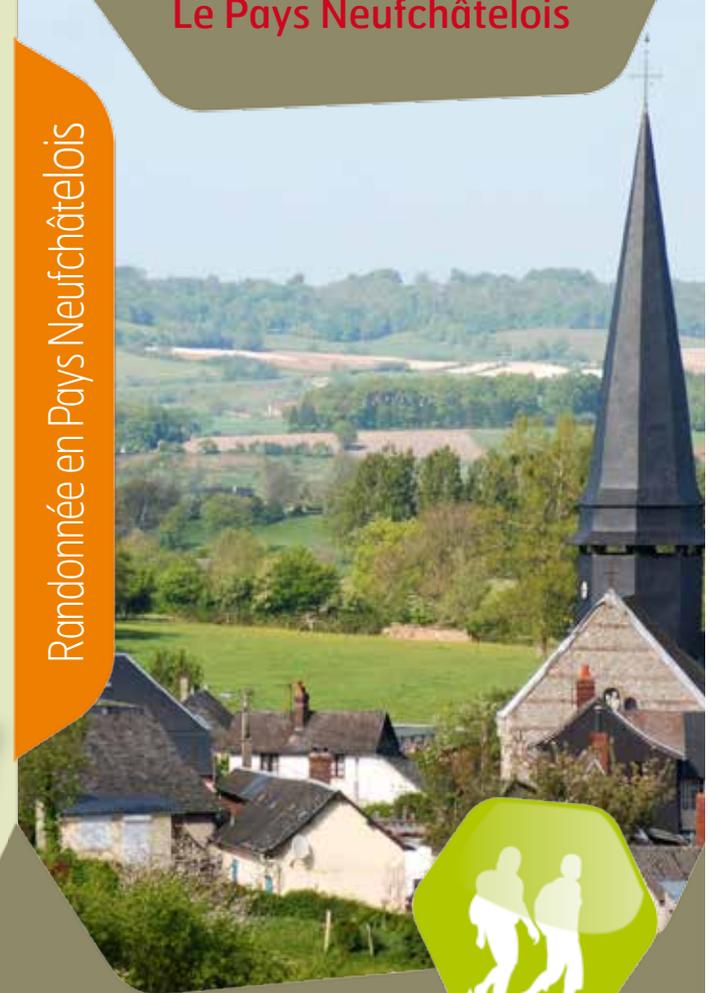
Document réalisé par l'Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois en partenariat avec les communes concernées. Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de ce dépliant, les informations peuvent varier avec le temps. Imprimé par nos soins.

Crédit Photo : S. Leroux

Pays de Bray

Le Pays Neufchâtelois

Randonnée en Pays Neufchâtelois

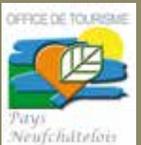


RANDONNÉE À PIED

Départ : Massy

Chemin du Patrimoine

4 Km - 1h



Chemin du Patrimoine

4 km - 1h environ

Départ : Massy - Salle des Fêtes

AVIS DU RANDONNEUR

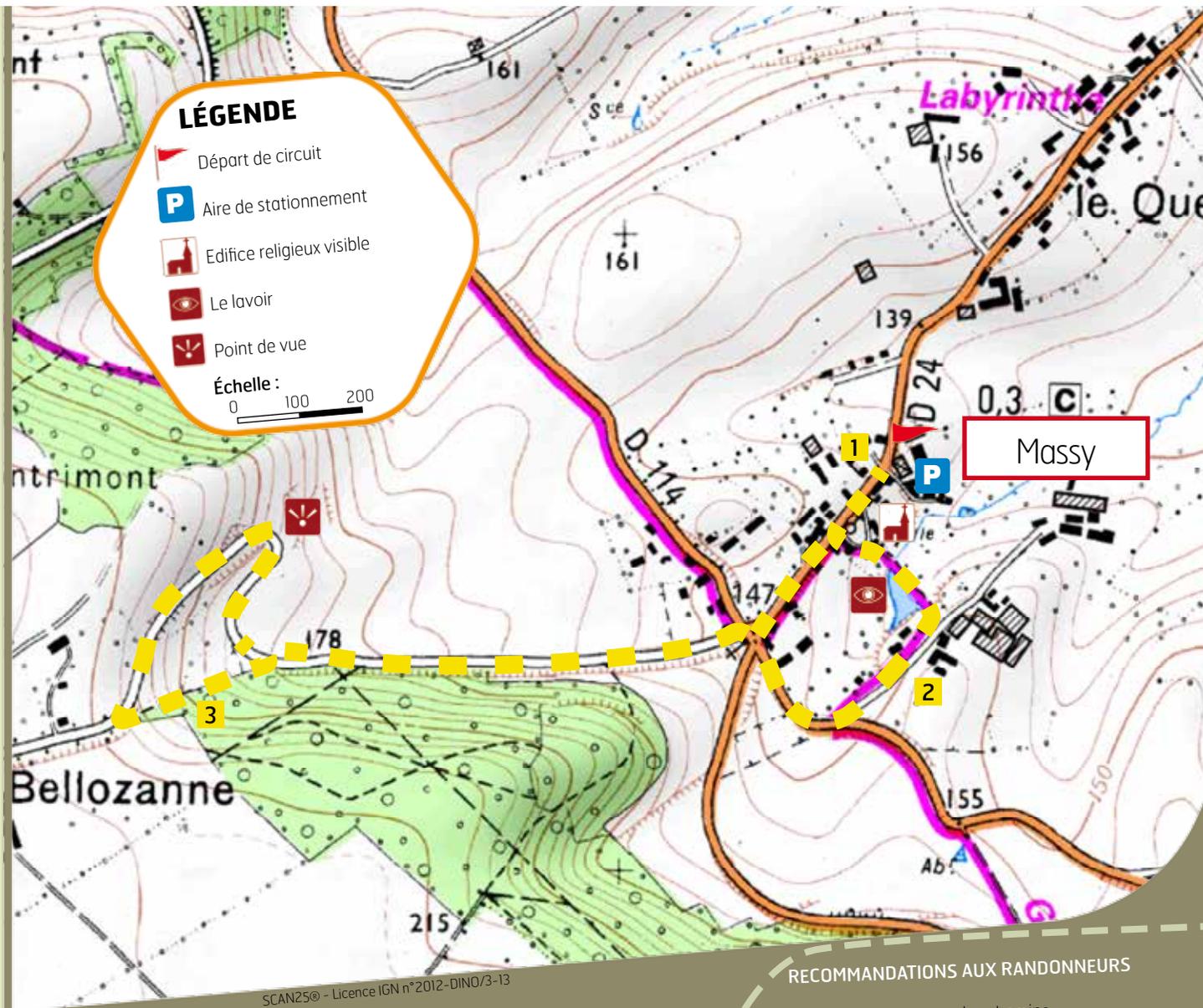
Cette boucle vous permettra de découvrir le patrimoine du village : Mairie, Eglise, Lavoir, Moulin. Puis vous monterez doucement en direction du hameau de Bellozanne pour admirer un superbe panorama sur les « cuestas adret » (côtes-versant à exposition sud) de la Boutonnière.

1 Depuis la salle des fêtes, prenez à droite en direction de l'église. Longez le mur du cimetière jusqu'à son entrée puis descendez l'escalier qui mène au lavoir.

2 En bas de cet escalier, tournez à gauche, puis après 30 mètres dirigez-vous sur votre droite. Traversez le ruisseau pour emprunter le petit chemin de randonnée qui grimpe. En haut, prenez à droite sur la voie communale pour rejoindre la R.D.114.

3 Arrivés à la R.D.114, prenez à droite en direction du carrefour. Au croisement, traversez sur le passage piéton et dirigez-vous sur votre gauche en direction de Bellozanne.

4 Suivez la route pendant 500 mètres puis, empruntez le « chemin des écoliers », entre le bois et l'herbage. Une fois en haut, redescendez sur votre droite par la route et faites une pause après la marnière, pour admirer le paysage. Rejoignez le centre village de Massy et votre point de départ en continuant toujours tout droit.



SCAN25© - Licence IGN n°2012-DINO/3-13

Balises du circuit

● Bonne direction

◀ Tourner à gauche

▶ Tourner à droite

✘ Mauvaise direction

Le circuit est balisé en gris.
Pour une meilleure lisibilité, il est représenté en jaune sur la carte.

POUR TROUVER SON CHEMIN

Sur la carte, le drapeau indique le point de départ, matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir ce circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur grise.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne vous écartez pas des chemins
- Ne jetez rien, emportez vos déchets
- Tenez les chiens en laisse
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées
- Respectez la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT)
- Respectez le code de la route
- En période de chasse, soyez prudents
- En forêt n'allumez pas de feu